

Annexe – 5 Modèle de lettre de notification

En cas d'attribution :

Madame ou Monsieur,

Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) prévoit une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) versée mensuellement et un complément indemnitaire annuel (CIA).

En considération de votre engagement professionnel et de votre manière de servir en 2023, il vous est attribué un complément indemnitaire annuel (CIA) de X €.

Je vous précise que ce montant n'est pas, par nature, reconductible d'une année sur l'autre.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours à compter de sa notification conformément aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, mes sincères salutations.

En cas de non attribution :

Madame ou Monsieur,

Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) prévoit une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) versée mensuellement et un complément indemnitaire annuel (CIA).

Afin de tenir compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir un CIA peut être versé à l'agent.

A ce titre, j'ai décidé de ne pas vous accorder de CIA en 2024 au motif que

Cette décision peut faire l'objet d'un recours à compter de sa notification conformément aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, mes sincères salutations.